



Sommaire

- Edito
- Le Jardin de la Croix Frondière
- Création d'entreprise : Mme Pouplin Kelly
- La rentrée des classes
- Tennis Club Val de l'Ouin
- Transport solidaire
- Vie pratique : Vapotage dans certains lieux
- L'histoire de Moulins
- Informations
- Agenda

Info Mairie

Moulines

 Mardi 14h00 - 18h00
Vendredi 14h00 - 17h00

 05 49 81 44 85

 mairie-moulines@mauleon.fr

Mauléon

 Lundi au Mercredi
8h30 - 12h30 13h30 - 17h30

Judi
8h30 - 12h30 13h30 - 18h30

Vendredi et veille jour férié
8h30 - 12h30 13h30 - 16h30

 05 49 81 17 00

 mairie@mauleon.fr

Edito

Nous voilà déjà au dernier trimestre de cette année 2017, comme chaque année nous vous proposons une demi-journée désherbage. Venez nombreux pour passer un moment convivial et regarder différemment les plantes de nos rues. Rendez-vous donc le 14 octobre à la salle Chantal Giroux à 10h00.

Nous attendons aussi avec impatience la rando des Meuniers qui se déroulera le 19 novembre prochain. Cette manifestation très appréciée, je vous le rappelle est en faveur du Téléthon. Alors, notez-bien cette date, et parlez-en autour de vous.

Je vous souhaite une bonne lecture

Denis Morin

Moulines en septembre



Le Jardin de la Croix Frondière

En Mars 1994, Mr. Jean - Marie Maudet reprend la ferme familiale de la Croix Frondière et s'installe en production Caprin/Polycultures.

Le 1er janvier 2010, Noëlle, son épouse, le rejoint sur l'exploitation et ils créent l'activité maraîchage en agriculture durable sur environ 2 ha, pour la vente directe à la ferme. Depuis 4 ans, elle fait partie du réseau « Bienvenue à la ferme ». Celui-ci apporte conseils et aide aux agriculteurs sur diverses activités : ventes en circuit-court, tourisme, etc., et leur a permis d'échanger avec d'autres producteurs.

Noëlle produit toutes sortes de légumes de saison ainsi que des fruits rouges (fraises, framboises, rhubarbe). Afin de vendre et de conserver ses légumes, elle s'est équipée d'un local aménagé avec chambre froide.

En plus de sa production, elle propose des produits laitiers, fromages de chèvre, diverses volailles, miel, pommes, jus de pomme, viande rouge, terrine de pigeon et pour les fêtes canard et dérivés. Ces différentes marchandises proviennent de producteurs locaux qui pratiquent également le circuit-court. Certaines de ces ventes ne se font que sur commande comme la viande.

Elle fournit aussi de petites épiceries locales (La Chapelle-Largeau, St Aubin...) et assure un dépôt de paniers pré-commandés à la Boutique du Pigeonnier (La Chapelle-Largeau).

Mme Maudet a aussi beaucoup de projets et notamment l'installation d'une nouvelle serre. Par ailleurs elle fait une porte ouverte le dimanche 1er octobre de 10h00 à 17h00 avec producteurs et autres exposants.



Portes ouvertes

Jardin de la Croix Frondière

79700 Moulins

Dimanche 1^{er} octobre 2017 de 10h00 à 17h00



A découvrir ou.....redécouvrir !!

Contact : 06.06.66.50.93 – noellemaudet@orange.fr



Pour connaître les horaires d'ouverture du point de vente et avoir plus de renseignements consulter le prospectus ci-joint.



Le Jardin de la Croix Frondière MOULINS (79700)

**Vente au détail et en direct
Légumes et Fruits de saison**

Jours et Horaires de Vente

Mercredi de 10h30 à 12h30

Jeudi de 16h30 à 19h00

**Vendredi de 10h30 à 12h30 et
de 16h30 à 19h00**

Composez vous-même votre panier que vous pouvez venir retirer le lundi de 17h30 à 18h30 et les autres jours de vente.

Dépôt également de vos commandes

Le mardi :

- à l'épicerie « Le Champigneule »,
La Chapelle-Largeau

Le vendredi :

- À la Boutique du Pigeonnier,
La Landrière, La Chapelle-Largeau.

Contact :

Noëlle MAUDET

06.06.66.50.93

noellemaudet@orange.fr



Le jardin de la croix frondière

Création d'entreprise : Mme Pouplin Kelly

Du nouveau à Moulins :

Depuis fin avril, Mme Pouplin Kelly résidant rue du vallon à Moulins s'est installée comme représentante de la marque Enjo. Enjo sensibilise les gens sur la pollution intérieure dûe à l'utilisation de produits détergents chimiques, écologiques ou autres.

La méthode consiste donc à utiliser seulement des fibres fabriquées en Autriche et de l'eau, ainsi on supprime les produits détergents. Vous trouverez ci-joint des photos des différentes utilisations possibles.

Si vous souhaitez en savoir plus vous pouvez consulter la page facebook , Enjopreneur, Kelly Pouplin ou le site www.enjo.fr

Sinon, contactez Mme Pouplin Kelly

☎ 06 85 31 95 58

✉ kelly.pouplin@enjo.fr



La rentrée des classes

L'école Notre Dame de Moulins a fait sa rentrée avec quelques changements.

Tout d'abord, le retour à 4 classes. 93 élèves de la Petite Section au CM2 sont accueillis cette année à l'école.

Du côté de l'équipe enseignante, Malvina Pelletier a dû quitter l'école et est nommée dans l'école voisine de Mauléon. Corinne Rommens qui assurait la classe en PS le mardi et le mercredi à son poste à Bressuire. C'est donc Eva Fourment qui assure cette année la classe en maternelle le mardi et le mercredi.

Du côté du personnel, nous avons pu en fin d'année scolaire 2016/2017 souhaiter bonne retraite à Régine Rimbaud qui était auxiliaire de service à l'école depuis 8 ans et à Gisèle Duret qui assurait le service à la cantine depuis 14 ans.

Pour le reste de l'équipe, Julia Masson et Chloé Pontoire gardent leurs postes d'auxiliaire de service en maternelle, Patrice Tricoire la classe de PS/MS/GS ainsi que la direction, Ludivine Morisset, la classe de CP, Elise Puichaud celle de CE1/CE2 et Elodie Huteau celle de CM1/CM2.

Deux associations assurent l'animation et la gestion de l'école, l'APEL et l'OGEC. Elles aideront notamment cette année l'équipe enseignante à mettre en place un projet sur le thème « Grandir avec les autres », avec en particulier un travail sur la médiation, la coopération et le jeu.



Tennis Club Val de l'Ouin

La première assemblée générale du Tennis Club Val de l'Ouin s'est déroulée le samedi 9 septembre.



Ce nouveau club est le résultat de la fusion entre le TC Chapelle-Moulins et le TC Loublande et a pour but de redynamiser la pratique du tennis sur les trois communes, de donner un nouvel élan aux bénévoles, de promouvoir l'activité sportive chez les jeunes et les adultes et de confirmer la convivialité entre les membres du club.

Par conséquent, le club va proposer différentes activités dans la saison comme le tennis à l'école pour les classes primaire, des cours de tennis pour adultes et jeunes, la pratique du tennis en équipe et en compétition, la fête du tennis (animation jeune et adulte, finale tournoi interne...) et les journées convivialités (tennis sur terre battue, pratique d'autres sports...).

Si vous êtes intéressé par le tennis, n'hésitez pas à nous contacter pour donner vos idées, faire part de vos connaissances ou prendre simplement une licence.

 tc.valdelouin@gmail.com

 Tennis Club Val de l'Ouin

 Le TCVO

Transport Solidaire



Un Transport Solidaire à Moulins, pourquoi pas ?

Des habitants ont lancé une réflexion sur la mise en place d'un transport solidaire sur la commune accompagnés par la municipalité et le Centre Socio Culturel du Pays Mauléonais.

Basée sur le bénévolat et l'échange afin de lutter contre l'isolement des personnes, cette action recherche des conducteurs/trices bénévoles, retraité(e)s et/ou possédant du temps libre.

Une indemnisation des frais kilométriques est demandée aux bénéficiaires à hauteur de 0.38€/km pour des trajets dans un rayon de 30 Km autour de la commune.

Cette action se situe dans le cadre d'une démarche sur l'Agglo2B (TransBocageSolidaire).

Toute personne intéressée, souhaitant s'investir dans le projet ou utiliser ce service est invitée à prendre contact avec la mairie ☎ 05 49 81 44 85 ou le CSC ☎ 05 49 81 86 31.

Interdiction de « vapoter » dans certains lieux

Beaucoup se demandent si l'usage de la cigarette électronique est autorisé ou toléré ou tout simplement interdit dans certains lieux ouverts aux publics, pour apporter une réponse à ces personnes voilà ce que disent les textes :



C'est à compter du 1er octobre 2017 qu'il sera interdit d'utiliser des cigarettes électroniques (e-cigarettes) dans certains lieux. Un décret publié au Journal officiel du jeudi 27 avril 2017 précise les conditions d'application de cette interdiction de vapoter fixée par l'article 28 de la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé. Cette interdiction de vapoter va donc s'appliquer dans :

- Les établissements scolaires et les établissements destinés à l'accueil, à la formation et à l'hébergement des mineurs
- Les moyens de transport collectif fermés (bus, métros, trains...)
- Les lieux de travail fermés et couverts à usage collectif c'est-à-dire ceux en « open space » (« locaux recevant des postes de travail situés ou non dans les bâtiments de l'établissement, fermés et couverts, et affectés à un usage collectif »)
- Les locaux qui accueillent du public comme les bars, les restaurants ou les hôtels par exemple ne seront pas concernés par cette interdiction (sauf si le règlement intérieur le prévoit).

Rappel : peut-on vapoter au travail ?

Il est interdit de vapoter dans les lieux de travail fermés et couverts à usage collectif, dans les moyens de transport collectif fermés, dans les établissements scolaires et dans les établissements destinés à l'accueil, à la formation et à l'hébergement des mineurs. Les bureaux individuels et les lieux de travail situés à l'extérieur (chantiers, marché en plein air...) ne sont pas visés par l'interdiction. Mais, l'employeur peut interdire le vapotage dans ces différents lieux de travail au moyen du règlement intérieur.

L'employeur, ayant une obligation de sécurité envers ses salariés, doit prendre les mesures nécessaires pour prévenir tout risque d'accident, d'incendie ou d'explosion dû à un usage de la cigarette électronique, susceptible de porter atteinte à la sécurité et à la santé physique et mentale des travailleurs.



Pour en savoir plus

Code de la santé publique : article L3513-6

Code du travail : articles R4222-1 à R4222-17

L'histoire de Moulins

C'est en décembre 1952 que le dernier tisserant, Jules Fièvre, travaillant dans sa cave s'est arrêté.

Monsieur le curé Pelletier, qui a démissionné, sera remplacé par Joseph Guilloteau, celui-ci s'installe à la cure en août 1953.

Cette même année en décembre, l'usine Aubert licenciera 40 personnes, cette société fermera son usine le 1er mai 1954, laissant sans travail quelques 300 ouvriers.

En juillet 1954, les premiers camps de vacances à Notre-Dame-De-Monts sont organisés par l'Abbé Guilloteau et en septembre un appel aux bénévoles est demandé pour la construction de la salle paroissiale (l'actuel Musée des cycles). Cette salle sera terminée en mars 1955 et la Troupe Théâtrale mixte de Moulins y donnera des représentations de "Coeur sur la Croix".



L'industriel choletais Delaunay demande à la mairie, cette même année, le prêt d'une salle de classe pour y faire travailler des ouvrières pour sa confection et construira en cas de réussite un atelier sur la commune de Moulins.

Le 8 septembre 1955, à La Corbelière, un ex-voto de reconnaissance des prisonniers de guerres, représentant une église, oeuvre de Marcel Martin et Gilles Bouju, est bénite.

En 1956, Moulins se verra doté du réseau d'eau potable.

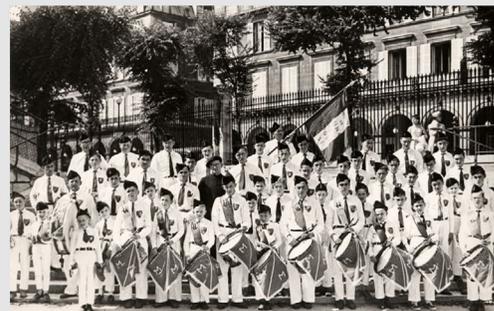
En mars 1957, la Troupe théâtrale interprêtera 4 représentations de "La Voleuse d'enfants" et sera suivi en juin par une séance de variétés animés par les jeunes. En août, une horloge électrique est installée au clocher par l'ingénieur électricien Bodet.



La troupe théâtrale offrira aux Moulinais deux autres pièces "Le Comte de Monte-Cristo" en décembre 1957 et "L'Affaire du Courrier de Lyon" en mars 1958.

1er mai 1958, L'Association de l'Aide Familiale Rurale est créée conjointement entre les communes de La Chapelle-Largeau et Moulins.

Le 5 et 6 juillet 1958, la clique de Moulins connaît la gloire à Paris lors du concours organisé pour le 60ème anniversaire de la FSF (Fédération Sportive de France). Elle obtient un prix d'excellence, un prix d'honneur et un de direction et défilera sous la direction de Joseph Biton sur les Champs Élysées.



Suite au référendum du 28 septembre 1958 sur la constitution de la Vème République, les résultats à Moulins sont de 342 OUI contre 2 NON.

Début 1959, La Troupe théâtrale donnera 6 représentations de la pièce "Les Deux Orphelines".

Tri des déchets verts dans les cimetières

Le service des espaces verts met à votre disposition dans les cimetières, un point de collecte des déchets verts.

Merci de respecter les consignes affichées sur place.



La route de Moulins - La Chapelle Largeau est fermée pour cause de travaux sur le réseau électrique

Panneau lumineux à Mauléon : pour les associations qui le souhaitent il est possible de mettre un message sur le nouveau panneau lumineux installé près du rond point de la Brossardière à Mauléon.
Transmettez votre message à la mairie de Moulins ✉ mairie-moulins@mauleon.fr

Pour la prochaine rando des Meuniers qui se déroulera le Dimanche 19 novembre, le comité des fêtes recherche des bénévoles pour les inscriptions, la buvette, service au repas ou pour la sécurité sur les circuits.
Même si vous pouvez qu'une heure ou deux, votre aide est toujours la bienvenue.
Vous pouvez prendre contact avec M. Bonneau Anthony :
✉ bonneau.anthony@wanadoo.fr
☎ (06 79 09 35 55)

Depuis mi-septembre toutes les bibliothèques du réseau sont gratuites pour tous :

 **UNE CARTE UNIQUE**
pour emprunter dans les 24 bibliothèques

 **UN SITE INTERNET**
pour réserver depuis chez vous

 **250 000**
livres, magazines, cd, films...

 **DES ANIMATIONS**
toute l'année et pour tous les âges

Les 19-20 Janvier le FCPO propose le spectacle: "Qui Cabaret La Porte d'La Cave?" à La Passerelle. Réservations Office de Tourisme Bressuire et Mauléon.



Vendredi 19 Janvier 2018

Samedi 20 Janvier 2018

20H Salle de la passerelle Mauléon

15€

Réservation : Office de Tourisme du Bocage Bressuirais
Place de l'Hôtel de Ville BP 90184 - 79304 BRESSUIRE Cedex

Tél : 05 49 65 10 27 - Fax : 05 49 80 41 49

Email : info@tourisme-bocage.com

www.tourisme-bocage.com



Agenda

Octobre

- 07 octobre Collecte de papier par l'APEL sur la place de la mairie (10h - 12h)
14 octobre Désherbage de nos rues à partir de 10h00 salle Chantal Giroutx

Novembre

- 11 novembre Concours de belote du foot à 14h
18 Novembre Soirée FCPO : Ambiance basque. St Aubin de Baubigné
19 novembre Rando des Meuniers

Décembre

- 02 décembre Collecte de papier par l'APEL sur la place de la mairie (10h - 12h)
19 décembre Bébé lecteur à la bibliothèque à 10h30
15 décembre Animation de Noël place de l'hotel de ville à Mauléon à partir de 18h30

